

Au mois de février, le taux de chômage demeure stable

Au mois de février 2026, le nombre de chômeurs-euses enregistre une diminution (-54) pour atteindre 4'317 personnes. Une baisse du nombre de demandeurs-euses d'emploi (-114) est également observée avec un effectif se fixant désormais à 6'607 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois se maintient au même niveau que le mois précédent, à 4.8%. La stabilité prévaut également au niveau national avec un taux qui demeure à 3.2%. En revanche, au niveau romand, le taux de chômage baisse de 0.1 pt pour atteindre 4.5%.

Concernant la dynamique du marché de l'emploi, le nombre d'inscriptions dans un office régional de placement (ORP) du canton s'élève à 600 personnes au mois de février contre 740 au mois de janvier. Parallèlement, 710 personnes ont quitté l'ORP, soit 119 de moins que le mois précédent.

L'évolution mensuelle du chômage dans le canton montre une diminution pour toutes les catégories d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (-16), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-9) et les plus de 50 ans (-29) voient leur effectif diminuer au mois de février. Ainsi, le taux de chômage des jeunes s'établit à 5.5 % (-0.1 pt), tandis que celui des seniors diminue à 4.3% (-0.1 pt).

Certains secteurs économiques enregistrent une baisse de leurs effectifs, notamment ceux de l'horlogerie (-28) et de l'hébergement et restauration (-9). Aucune hausse significative n'est à relever au mois de février.

Bien que le taux de chômage demeure stable en ce début d'année, le contexte conjoncturel reste incertain et l'évolution de l'emploi devra être suivie attentivement lors des prochains mois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

	Février 2026	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.8%	+0.0	+0.3
Suisse romande ⁷	4.5%	-0.1	+0.4
Suisse	3.2%	+0.0	+0.3

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

2 197

1 210

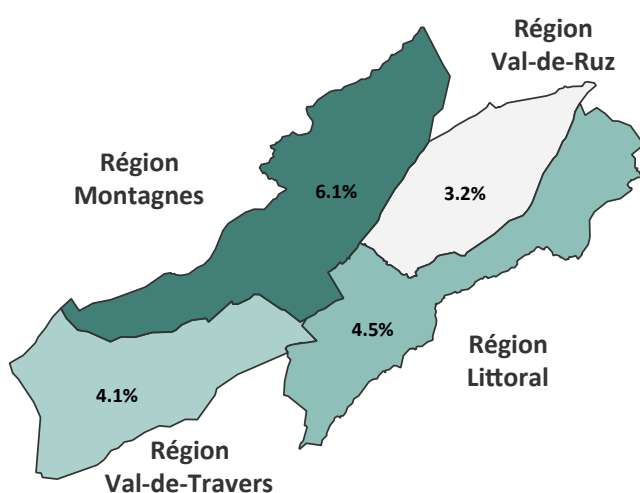
910

1-6 mois

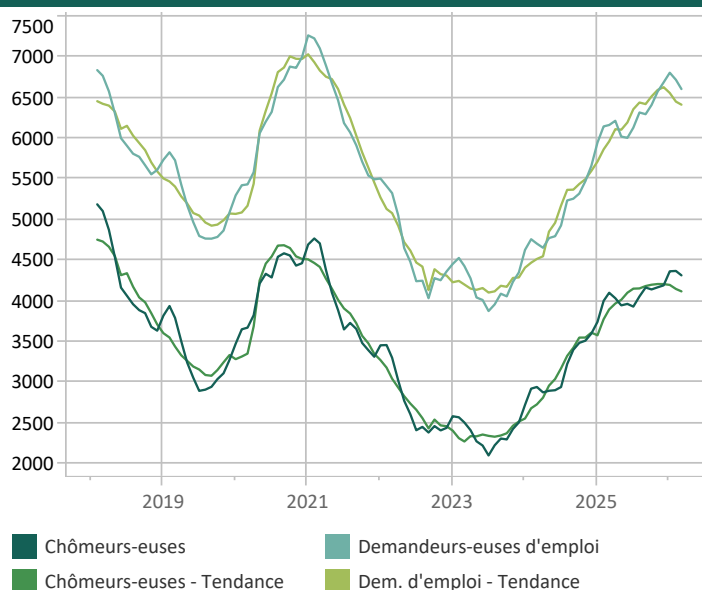
7-12 mois

> 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 053

Places
vacantes⁸

371

Emplois
retrouvés⁹

113

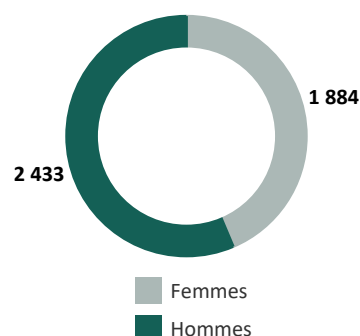
Arrivées en
fin de droit¹⁰

65.0%

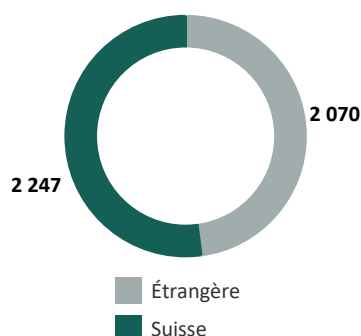
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

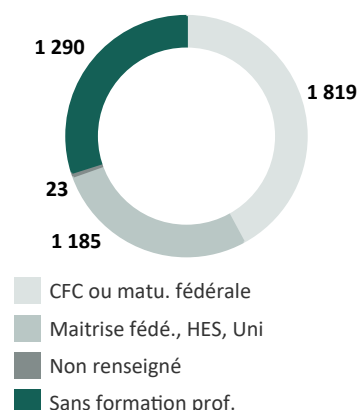
Selon le sexe



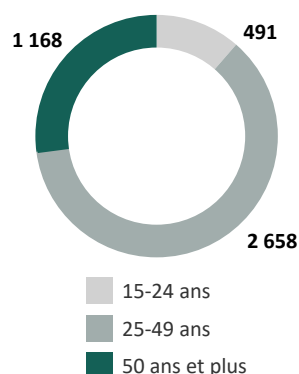
Selon l'origine



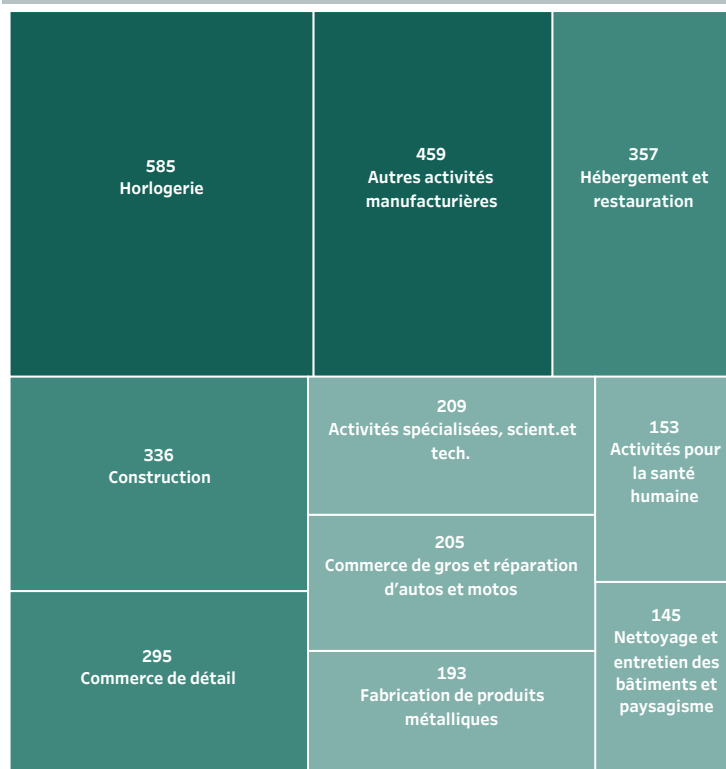
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.